

Championnat départemental individuel 2015

Seniors Dames - Seniors 1 et 2 Messieurs -




REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours.

Les conditions du règlement particulier de l'épreuve priment celles du règlement général.

*La compétition est ouverte aux **messieurs** ayant atteint **55 ans** et aux **dames** ayant atteint **50 ans** la veille du championnat, licencié(e)s dans l'un des clubs du département, à jour de certificat médical, et d'index inférieur à 24.4.*

Le champ de joueurs est limité à 126 (priorités ordre d'index/ ordre d'arrivée)

Date	le mardi 12 mai
Lieu	Golf des Rochers-Sévigné
Formule de jeu	Stroke-play sur un tour conventionnel de 18 trous
Catégories (3)	 Seniors Dames ;  Seniors 1 Messieurs (55 ans à 64 ans) ;  Seniors 2 Messieurs (65 ans et plus).
Séries	Seniors Dames - 1 ^{ère} série index 0 à 15,4 - 2 ^{ème} série index 15,5 à 24.4 Seniors 1 et 2 Messieurs - 1 ^{ère} série index 0 à 15,4 - 2 ^{ème} série index 15,5 à 24.4
Droits d'inscription	22 euros à régler par chèque (<i>libellé à l'ordre du Comité départemental de Golf d'Ille et Vilaine</i>)
Date limite d'inscription	8 jours avant la date du championnat, soit le lundi 4 mai . Les inscriptions se font auprès du golf organisateur, mel : golf.vitre@orange.fr tél : 02 99 96 52 52 fax : 02 99 96 79 34

Comité départemental de Golf d'Ille-et-Vilaine

Marques de départ	Seniors Dames : rouges Seniors 1 et 2 Messieurs : jaunes
Ordre de départ	Les départs s'effectuent dans l'ordre 🚩 croissant des index pour les 2èmes séries , 🚩 décroissant des index pour les 1ères séries .
Départage	En cas d'égalité pour la première place à la fin des 18 trous, play-off en « mort subite » pour déterminer le 1 ^{er} de chaque catégorie. Pour les autres places, départage selon les règles de la FFG.
Remise des prix	Au club recevant, à la fin de la compétition, 30' après la fin de l'épreuve.
Récompenses	- Seront également récompensés, selon la dotation : - Les meilleurs scores bruts de chaque série
Commission sportive	Le président du comité départemental, Le délégué Seniors du département, le responsable Senior du club recevant.
Arbitrage	La commission sportive.
Qualification au championnat de Bretagne	Le département qualifie 50 joueurs et joueuses au prorata des participants effectifs dans chaque catégorie <i>Les trois premiers de la première série du championnat de Bretagne 201, dans chaque catégorie, sont qualifiés d'office. Ils ne rentrent pas dans le quota départemental ; ce sont, pour l'Ille-et-Vilaine :</i> <i>Jean-Luc Poulain en Seniors 2, Catherine Béchet et Fabienne Roux en Dames.</i>
17 juin	Les championnats de Bretagne auront lieu le mardi 16 juin 2015: 🚩 au golf de Val Queven pour les Seniors 1 et Dames. 🚩 au golf de Ploëmeur pour les Seniors 2.
Désistements éventuels	<i>Il appartient au responsable Senior de chaque club de faire savoir, après proclamation des résultats, si tous ses qualifiés et qualifiés d'office participeront au Championnat de Bretagne</i> Les désistements éventuels, qui permettront de requalifier les joueurs dans l'ordre du classement, doivent être transmis au plus tôt, et avant 6 juin, au délégué départemental Senior, (<i>bertrand.nassivet@wanadoo.fr</i>) La liste définitive des qualifié(e)s sera arrêtée au plus tard le 10 juin. Il n'y aura aucun remplacement en cas de désistement ultérieur.

